

Canton de Vendôme.

Ce canton renferme 13 communes. Seules ou réunies elles entretiennent toutes des écoles publiques. Plusieurs même ont des écoles privées de l'un et de l'autre sexe.

Vendôme.

Il y a peu de communes qui renferment autant d'établissements d'instruction que la commune de Vendôme. Pour l'enseignement primaire, on y compte six écoles de garçons et quatre écoles de filles.

L'école publique supérieure est sous la direction de M. Launay, maître de dessin et de mathématiques au Collège. Il est facile de comprendre qu'avec ces dernières fonctions, M. Launay ne peut y consacrer que fort peu de temps ; aussi n'est-ce pas à proprement parler une école supérieure comme la loi la comprend, c'est plutôt une école appliquée aux arts qui s'ouvre pour recevoir les élèves trois fois la semaine. On y apprend la coupe des pierres, de la charpente. On y fait un cours de géométrie pratique, de dessin d'ornement. On a remarqué que depuis que cette école existe à Vendôme, il y a plus de goût et d'intelligence dans les travaux des ouvriers. M. Launay est un homme de mérite, et c'est avec juste raison qu'il jouit de l'estime générale.

M. Terrier qui dirige l'école mutuelle communale est un instituteur recommandable par son intelligence et sa capacité ; ce qui le distingue éminemment, c'est une rare aptitude pour l'enseignement, une grande fermeté de caractère et un grand désir de bien faire. Il aime son état, il cherche à s'instruire, il n'est pas homme à rester en arrière des nouvelles connaissances. Son école, qui est entièrement gratuite et qui se compose des enfants des classes pauvres, est en marche d'obtenir des résultats. Ce que les élèves auront appris dans cette école, ils le posséderont bien parce que l'enseignement y est raisonné.

Les quatre écoles privées de garçons sont dirigées par Messieurs Justin, Chén ?, Renvoisé et Goguet.

La première qui se compose de 60 enfants, tous appartenant aux meilleures familles de Vendôme et des environs, se partage en trois sections sous la conduite d'un maître particulier et sous la surveillance immédiate de M. Justin, pourvu du brevet supérieur. Chaque section reçoit l'enseignement en rapport avec l'âge des enfants. Nous avons été assez satisfaits de la tenue et des résultats.

La seconde école privée qui reçoit 50 enfants se fait remarquer par une bonne tenue. L'enseignement toutefois y est fort ordinaire. On voit que M. Chén ? qui est un ancien instituteur n'est pas à la hauteur des nouvelles connaissances. C'est du reste un homme fort estimable.

La troisième école privée se distingue par la bonne tenue des enfants, l'ordre de la classe et la propreté des cahiers. M. Renvoisé ne manque ni d'intelligence ni de

capacité. L'enseignement est satisfaisant ; quant aux élèves qui lui sont confiés, ils tiennent le milieu entre ceux de l'école mutuelle et ceux de M. Justin.

La quatrième école privée de garçons, placée à l'extrémité de la ville, dans un des faubourgs, est presque une école de campagne eu égard au maître et aux élèves qui la fréquentent. Le Sieur Goguet est âgé, maladif, les années lui ont enlevé son énergie. Sa classe qui pendant longtemps a été très peuplée, se trouve aujourd'hui presque réduite à rien. L'enseignement, du reste, y a toujours été très médiocre.

L'école communale de filles est dirigée par des Sœurs de la congrégation de Reuillé-sur-Loir. L'administration municipale n'a rien négligé pour donner de l'importance à cet établissement qu'elle a fait approprier d'une manière convenable. L'enseignement y est presque entièrement gratuit. Dans la première classe, où se trouvent les élèves les plus âgées, les connaissances sont assez développées. On remarque dans l'institutrice de l'intelligence et une certaine capacité. Quant à la tenue, à la docilité des enfants, quant à l'ordre et à la propreté qui règnent dans les classes, on n'a que des éloges à donner. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les travaux d'aiguille et de couture prennent une bonne partie du temps.

Les trois écoles privées de filles sont tenues par Mlles Gourdaud, Hasse, Rouzet. À leur tête et avec juste raison, se place Mlle Gourdaud tant pour la manière dont elle dirige ses élèves que pour ses qualités personnelles. Elle a de l'aplomb, du caractère, de la capacité, de l'intelligence. Son enseignement est bon et les résultats satisfaisants.

Mlle Hasse que la nature n'a point favorisée à l'extérieur, ce qui peut-être contribue à augmenter sa timidité, a d'un autre côté d'excellentes qualités. Elle est bonne, complaisante pour les élèves, pleine de soins et d'attention pour elles. Son école est bien tenue. L'enseignement, il est vrai y est peu développé, mais cela tient à ses élèves qui sont toutes d'un âge peu avancé.

Mlle Rouzet n'a pas l'intelligence ni la capacité des deux autres. Nous lui souhaiterions plus de fermeté, car son école ne brille pas sous le rapport de la tenue. Les élèves n'ont pas assez de réserve et de modestie et leurs connaissances sont très bornées.

Azé.

À la tête de l'école publique d'Azé se trouve le nommé Proust. Cette école est une des meilleures du canton tant pour la tenue que pour les résultats. L'instituteur a du zèle; pour aider au développement de l'instruction, il a fait des sacrifices, il serait à désirer que la commune lui en tienne compte. C'est un homme rangé, soigneux, intelligent. Il a le goût de l'état et le désir de s'instruire. Il est heureux pour la commune qu'il en soit ainsi, car rien ne contrôle sa conduite, il est entièrement abandonné à lui-même.

Mazangé.

L'instituteur de Mazangé est un nommé Pétré. Nous aimerions à en trouver beaucoup

de son caractère. On peut en toute confiance lui abandonner les enfants, il n'est capable que de leur donner de bons principes et une bonne direction. Il a essentiellement l'amour de son état, il en comprend les devoirs et s'efforce de les accomplir. Il est intelligent, et nous avons remarqué avec plaisir que sous le rapport des connaissances, il a beaucoup gagné. Les élèves travaillent et leurs résultats sont satisfaisants.

Meslay, Areines, communes réunies.

L'instituteur public de Meslay est un nommé Oger de la congrégation de Saint-Joseph. Doué de qualités excellentes, d'une grande douceur, d'une piété profonde, d'un dévouement sans bornes à ses supérieurs, nous voudrions pouvoir ajouter qu'il est bon instituteur, qu'il est ferme de caractère, qu'il a les connaissances de son état, mais nous avons rencontré peu d'écoles plus arriérées, plus mal tenues. Les élèves sont pour ainsi dire aussi maîtres que l'instituteur. Il ne sait pas se faire respecter, c'est dans la classe un désordre, un trouble qui fait peine à voir. Aussi les résultats sont presque nuls.

Outre l'école communale de garçons, il y a une école de filles tenue par une Sœur de la congrégation de Reuillé-sur-Loir. Cette école, sans être remarquable par les résultats, a cependant sur l'autre un avantage immense, c'est sa bonne tenue. Nous regrettons que l'institutrice soit si jeune. Nous lui souhaiterions plus d'expérience ; elle a peu l'habitude de l'enseignement. Nous croirions manquer à notre devoir, si, en parlant des écoles de Meslay, nous oublions M. Delaporte qui en est le protecteur-né. C'est à sa famille que la commune est redevable de son école de filles, c'est elle qui a fait construire le local qui est magnifique, c'est elle enfin qui en dote les Sœurs dont une est chargée du soin des malades¹. Nous nous arrêtons avec plaisir sur ces faits, parce qu'ils sont rares. Nous aurons cependant à citer dans le même arrondissement d'autres exemples d'un pareil dévouement à l'instruction et à l'humanité.

Naveil, Marcilly, communes réunies.

Le Sieur Burette dirige l'école de cette commune. C'est un de ces instituteurs dont on a à dire ni grand bien ni grand mal ; qui, avec des qualités, a quelques défauts. Doué d'une intelligence ordinaire et de peu de capacité, il a besoin de retremper son enseignement et de se tenir à la hauteur des nouvelles connaissances. Son caractère est doux, mais il n'a pas assez de fermeté avec ses élèves. Peut-être ce laisser-aller, ce défaut de vigueur, tient au peu d'intérêt que la commune porte à l'école. Faute de stimulant, l'instituteur s'est découragé. L'enseignement néanmoins est assez satisfaisant, et sous ce rapport, il en est bien d'autres qui ne le valent pas.

Saint-Ouen.

L'école publique de Saint-Ouen est une des plus médiocres du canton, tant à cause du petit nombre des habitants que par suite du peu de capacité de l'instituteur, qui est un des plus arriérés que nous connaissions. Ajoutez à cela que sa conduite n'est pas

¹ - Cette pratique philanthropique se retrouve dans d'autres communes ; elle est aussi inspirée par le désir des milieux conservateurs de conserver au clergé une place dans l'enseignement des filles.

faite pour lui attirer la confiance. Le Sieur Hallé est ivrogne, il a recueilli les fruits de son intempérance, la déconsidération et l'abrutissement de ses facultés intellectuelles. Nous dirons cependant à sa louange qu'il s'est un peu corrigé. On pense bien que l'école est peu fréquentée et que les résultats sont à peu près nuls.

Thoré.

L'école publique de Thoré est sous la direction du Sieur Couthon. Cet instituteur n'est pas un homme à citer pour la capacité, mais il est intelligent, soigneux, rangé, sobre. Quand on entre dans son école, on aime à voir l'ordre qui règne. Aussi, on en sort en emportant une bonne impression du maître. Bien que les résultats soient ordinaires, nous aimerions à trouver beaucoup d'instituteurs qui ressemblassent au sieur Couthon dont la conduite et la moralité ne laissent rien à désirer.

Outre l'école publique de garçons, il y a encore une école privée de filles dirigée par une Sœur de Reuillé-sur-Loir. À l'exception de la tenue de l'école qui est satisfaisante, nous n'y avons rien remarqué qui soit digne d'éloges. L'enseignement est faible, les résultats presque nuls. L'institutrice est trop jeune, elle a trop peu d'expérience pour qu'il en soit autrement.

Villerable, Sainte-Anne, communes réunies.

Cette commune a deux écoles et cependant elle n'en est pas mieux, sous le rapport de l'instruction. L'instituteur public, le Sieur Montaru se fait remarquer par beaucoup de zèle, mais sa capacité qui est très bornée ne répond pas à sa bonne volonté. Aussi l'enseignement est médiocre, les progrès très faibles. Et le moyen d'obtenir des résultats quand l'école est presque toujours déserte. Quant à la conduite et à la moralité on peut citer pour modèle le Sieur Montaru.

L'école privée tenue par Mme Sirou est encore plus arriérée que l'école communale. L'enseignement y est à peu près nul. On pourrait, en raison de l'âge tendre des enfants, la regarder comme une salle d'asile.

Villiers.

Le sieur Gillard a la direction de l'école publique de cette commune. C'est un instituteur qui a de la capacité et de l'intelligence. Les résultats qu'il obtient sont satisfaisants. Il règne dans son école de l'ordre et du silence. Pendant un temps, ses élèves l'avaient quitté. L'arrivée d'un instituteur privé, protégé par l'autorité locale, lui avait porté un coup funeste. Aujourd'hui, la confiance est revenue et avec elle, les élèves. On a quelquefois reproché au sieur Gillard des actes de brutalité à l'égard de ses élèves. La défection de son école avait aigri son caractère. Il lui a été adressé à ce sujet des observations et nous n'avons pas connaissance que depuis, il se soit mis dans le cas d'être blâmé de nouveau.

M. Launay a ouvert une école privée dans la même localité. Jeune, intelligent, capable, possédant la connaissance des nouvelles méthodes, il a de prime abord tué pour ainsi dire l'école communale, et nous l'avouons, ce que nous avons vu la première année,

nous faisait concevoir de belles espérances pour l'avenir, mais soit que cet instituteur ait jeté son feu tout d'un coup, soit que des circonstances qui nous sont inconnues aient entravé sa marche, nous avons trouvé dernièrement cette école bien inférieure à ce qu'elle était dans le principe. Les élèves sont moins nombreux, l'enseignement moins développé, et les résultats, moins satisfaisants. L'instituteur au reste, est toujours digne de la confiance des parents, par son talent, sa conduite et sa moralité.

Outre les deux écoles de garçons, nous signalons encore une école de filles dirigée par Mlle Gautier. Cette institutrice est médiocre sous le rapport de l'intelligence et de la capacité. Aussi, ne vous attendez pas à trouver dans sa classe des élèves instruites. L'enseignement y est très arriéré. Quant à la tenue, elle ne vaut guère mieux que le reste.

Comités locaux.

Les écoles de l'arrondissement de Vendôme ne sont guère plus visitées que dans les autres arrondissements. On peut, à de rares intervalles, citer quelques comités, ou plutôt quelques-uns des membres qui s'occupent de l'instruction, ainsi nous signalerons M. Martelère de Vendôme et M. Delaporte de Meslay. Pour les autres, les écoles sont dans un oubli complet.

Maisons d'école.

Des 13 communes du canton, deux seulement, Vendôme et Meslay sont propriétaires de leur maison d'école ; encore ont-elles besoin d'être appropriées pour être convenables. Nous n'avons pas connaissance qu'aucune des autres soit dans de bonnes dispositions à cet égard.